



COMPTE-RENDU

2^{ème} rencontre PharmApprOM

Le 03/10/2022 à l'Aquarium de La Rochelle

PARTICIPANTS – VOIR ANNEXE 1

PharmApprOM : GUADELOUPE / GUYANE / MARTINIQUE / MAYOTTE / NOUVELLE CALEDONIE / REUNION / POLYNESIE FRANCAISE

Centrale d'achats : CAHPP

Editeurs de logiciels : COMPUTER ENGINEERING / DEDALUS

Emballeurs : EMBALL'ISO / MEDICOLD

Fournisseurs et autre : ARROW / CARDINAL HEALTH / MEDLINE / NOVO NORDISK / OCTAPHARMA / SANTE PUBLIQUE FRANCE

Transitaires : GEODIS / MEDEXENO HESNAULT / SETCAGO / SIFA

LA CHAÎNE DU FROID – PRESENTATION PHARMAPPROM EN ANNEXE 2

Insistance faite sur la responsabilité du fournisseur quant à la mise en place d'un emballage isotherme « adapté et qualifié » de manière à maintenir la qualité du produit jusqu'à destination finale et selon le mode de transport prévu.

Les cahiers des charges des centrales d'achats (CAHPP, RESAH, UNIHA) précisent désormais cette obligation du titulaire. Des pénalités peuvent être appliquées à chaque manquement constaté. Un laboratoire précise que des remboursements sous forme d'avoir sont déjà mis en place en cas de non-conformité du produit à réception. Un autre se pose la question de maintenir l'envoi vers les DROM-COM de leurs médicaments de faible valeur monétaire comparativement au surcoût imposé par l'emballage isotherme. Il est alors fait mention d'une solution mise en place par UNIHA face à un laboratoire monopolistique refusant de candidater : le coût de l'emballage a été inclus dans le prix unitaire HT proposé par le candidat à l'ensemble des adhérents UNIHA. Ce même laboratoire se pose la question de l'égalité des chances d'être retenu par les centrales d'achat lorsqu'un laboratoire ne disposant que d'une petite panoplie de médicaments « froids » à faible valeur intégrera dans sa proposition un coût lié à l'emballage supérieur à un autre laboratoire disposant de plus de médicaments à forte valeur.

Afin de permettre aux emballeurs de proposer les bons emballages aux fournisseurs, il leur est nécessaire de connaître les étapes du transport réfrigéré. Un tableau descriptif du profil de transport comme celui présenté dans la pj convient aux emballeurs à

condition de préciser les températures ambiantes à chaque étape. Est formulé le souhait de connaître plus précisément la durée de l'étape douanière.

Concernant la nécessité d'adapter le contenant isotherme au contenu, les laboratoires soulèvent la grande disparité des dimensions des colis à expédier, leur difficulté de disposer d'un grand nombre de modèles d'emballage. Ceux-ci n'étant d'ailleurs pas standardisés d'une marque à l'autre, la notion de quantité minimum livrable par type d'emballage isotherme peut évoluer au cours du marché fournisseur/PUI selon leurs contractants emballeurs. Est également fait mention de la problématique liée au stockage de ces emballages dont certains ne peuvent être pliés et occupent un énorme volume. Malgré tout, en utilisant des solutions plus performantes, il est possible de réduire le volume de la boîte. En utilisant des matériaux plus isolants, on peut diminuer l'épaisseur de celui-ci et optimiser le volume extérieur ainsi que le poids et la quantité des gels. Cette option, permet également de réduire le coût transport car l'ensemble sera moins volumineux.

LA CHAÎNE DU FROID – PRESENTATION EMBALLEURS EN ANNEXE 3

Les emballeurs soulignent que pour un besoin précis, il existe plusieurs solutions d'emballage isotherme et que les solutions proposées peuvent être différentes d'une société à une autre. Ils regrettent que dans un grand nombre d'appels d'offre auxquels ils soumissionnent ce soit le prix et non la qualité qui soit le critère principal retenu. Ils rappellent que la non qualité a un coût final beaucoup plus important.

Ils insistent sur le fait qu'en tant que professionnels, leur prestation ne s'arrête pas à la fourniture d'une caisse isotherme mais qu'ils font également de l'accompagnement, formation et conseils.

Leurs emballages isothermes répondent à la norme AFNOR NFS 99700 qui propose des profils de qualification standard. Sur demande particulière du client ils peuvent valider leurs emballages sur un profil différent de ceux exigés par les normes. Cette validation réalisée en enceinte dans leurs laboratoires ne dédouane en aucun cas de la nécessité d'une phase de qualification en situation réelle et menée sur des saisonnalités différentes.

Concernant la démarche RSE, les emballeurs ne seront pas en mesure de récupérer les isolants de faible valeur et pains de glace sans se mettre en péril. Par contre ils récupèrent déjà certaines catégories d'isolant et les blocs eutectiques, lesquels peuvent être remis en service un grand nombre de fois après contrôle préalable. Les emballeurs travaillent sur des solutions permettant la récupération de ces emballages depuis nos PUI.

Le Centre Hospitalier Territorial de Nouvelle-Calédonie a depuis plusieurs années grâce à une législation permissive développé un circuit court d'approvisionnement via l'Australie, la Chine ou la Nouvelle-Zélande soit directement soit par le biais d'intermédiaire ; ceci afin de réduire les délais d'approvisionnement et le coût de transport.

Le recours à ce type de circuit est restreint pour les médicaments en raison de contraintes administratives et financières (paiement anticipé) mais reste une solution intéressante en cas de rupture de médicaments en métropole. Pour le DM, cela représente une alternative de plus en plus utilisée par les fournisseurs locaux afin de proposer des offres plus concurrentielles que les fournisseurs métropolitains.

Pour les DROM, il n'est pas possible de recourir à ce mode d'approvisionnement en raison d'une législation non permissive et l'absence de connexion aérienne ou maritime avec un pays fournisseur voisin.

INTERFACE LOGISTIQUE FOURNISSEURS/TRANSITAIRES - PRESENTATION EN ANNEXE 5

Pour aider à améliorer la communication entre le transitaire et le fournisseur, il faudrait que les informations nécessaires à une bonne expédition figurent dans les cahiers des charges des marchés.

Une codification des litiges à la manière de la codification CIP permettrait de recenser les problèmes afin de mener des actions correctives. Cette grille reste à construire en se rapprochant du CIP et des différents acteurs (fournisseur et transitaire).

Une interface informatique pourrait être une solution mais se heurte à des problèmes de confidentialité.